ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 51840

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les recommandations exprimées dans le rapport intitulé « TIC et développement durable ». Le rapporteur préconise de mettre en place un dispositif de veille (observatoire) concernant la consommation énergétique des TIC afin de permettre aux pouvoirs publics d'élaborer une politique cohérente de maîtrise de cette consommation et d'en assurer le suivi. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Michel Liebgott
Circonscription : Moselle (10e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51840
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5499
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)